

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL DU SYNDICAT MIXTE DU SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE DU GRAND ALBIGEOIS

SEANCE DU 21 DECEMBRE A 17 H 30



N°12 - 2017 : DECISION MODIFICATIVE N°1-2017 DU SYNDICAT MIXTE DU SCOT DU GRAND ALBIGEOIS

Date de convocation : 13/12/2017
Nombre de délégués présents : 26
Titulaires : 19
Suppléants : 7
Votants : 26

L'An Deux Mille dix-sept, le vingt et un décembre, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence du Grand Albigeois s'est réuni la maison intercommunale, 13 route de Mouzieys à Villefranche d'Albi, en séance publique, sur convocation de Madame Anne-Marie Rosé, Présidente.

Présidait la séance : Madame Anne-Marie ROSÉ

Secrétaire de séance : Madame Sarah Laurens

ETAIENT PRESENTS :

Titulaires : Mesdames, Michèle Barrau-Sartres, Stéphanie Guiraud-Chaumeil, Sarah Laurens, Anne-Marie Rosé, Messieurs, Damien Chamayou, Jean-Pierre Lefloch, Gérard Puech, Alain Séverac, Serge Bourrel, Jean-Luc Cantaloube, Jean-Claude Madaule, Claude Olivier Claude Roques, Robert Roumegoux, Henri Viaules, Louis Barret, Jean-Michel Bouat, Alain Fabre, Emile Gozé.

Suppléants votants : Mesdames Sandrine Sandral, Chantal Capelle, Messieurs, Jean-Louis Fabre, Thierry Vieules, Thierry Dufour, Claude Julien, Thierry Mallé.

ETAIENT EXCUSES :

Mesdames, Floriane Thomas, Isabelle Calmet, Emmanuelle Pierry, Muriel Roques Etienne, Marie-Claude Vabre, Najat Delpeyrat, Nadège Moguen, Claudine Montels, Laurence Pujol, Emilie Raynal, Messieurs, Jean-Guy Augé, Jean-Louis Puech, Eric Pujol, Patrick Ramond, Claude Bousquet, Serge Capgras, Jean-Luc Espitalier, Joël Marques, Régis Amiel, Hervé Boulade, Sylvian Cals, Pierre Calvignac, Jean-Paul Chamayou, Christian Cros, Bernard Trouillet, Guy Bories, Alain Grimal, Gérard Poujade, Jean-Pierre Soula, Michel Trebosc, Patrick Bêteille, Philippe De Beaulieu, Bernard Grialou, Eric Guillaumin, Bruno Lailheugue, Dominique Sanchez, Pierre-Marie Sènes.

N°12 - 2017 : DECISION MODIFICATIVE N°1-2017 DU SYNDICAT MIXTE DU SCOT DU GRAND ALBIGEOIS

Madame Anne-Marie Rosé, Rapporteur,

Je soumetts à votre approbation le projet de décision modificative N°1 suivant :

- Inscription de crédits pour les prestations liées à la commission d'enquête publique du SCOT : +15 000 € au compte 6226 – honoraires (chapitre 011 – charges à caractère général) ;
- Diminution de -5 000 € des crédits inscrits au compte 6281 – concours divers (chapitre 012 – charges à caractère général) ;
- Diminution de -10 000 € des crédits au compte 6218 – autre personnel extérieur (chapitre 012 – charges de personnel).

Le total des dépenses de fonctionnement est de 0 €.

Le Comité Syndical,

Ayant entendu le présent exposé,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Comité :

↳ **ADOpte** la décision modificative n°1 du syndicat mixte du SCOT de l'Albigeois avec les mouvements de crédits suivants :

- Inscription de crédits pour les prestations liées à la commission d'enquête publique du SCOT : +15 000 € au compte 6226 – honoraires (chapitre 011 – charges à caractère général) ;
- Diminution de -5 000 € des crédits inscrits au compte 6281 – concours divers (chapitre 012 – charges à caractère général) ;
- Diminution de -10 000 € des crédits au compte 6218 – autre personnel extérieur (chapitre 012 – charges de personnel).
- **Le total des dépenses de fonctionnement est de 0 €.**

RESULTAT DU VOTE :

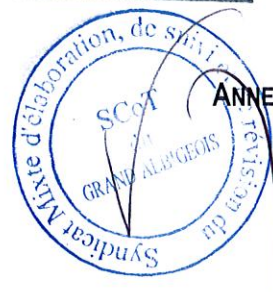
Suffrages exprimés : 26
Pouvoir(s) :
Majorité absolue : 17
Votes favorables : 26
Votes défavorables :
Nuls :
Abstentions :

Fait et délibéré
Le 21 DEC. 2017
Pour extrait certifié conforme

Acte rendu exécutoire
Après envoi en Préfecture
Le :



LA PRESIDENTE,



ANNE-MARIE ROSE